



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE EN QUELQUES CLICS SUR SERVICE-PUBLIC.FR!



À partir de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent, chaque jeune français doit effectuer son RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



l'ai 16 ans



Je crée/me connecte à mon compte Service-Public.fr



- √ Je remplis le formulaire
- / Je télécharge les pièces justificatives
- √ J'envoie en ligne mon dossier complet



La mairie reçoit et traite le dossier



Je reçois l'attestation dans le porte-documents de mon compte Service-Public.fr ou par courrier



Organisation de ma Journée défense et citoyenneté sur majdc.fr